

Reconstituer une pratique musicale de tradition orale

Contrairement à la liturgie et à la chanson d'amour courtois, le répertoire écrit de musique instrumentale au Moyen Âge est très ténu, car il se transmettait oralement. Une iconographie abondante montre les instruments de musique des paysans et des jongleurs, ces artistes ambulants qui maîtrisaient plusieurs instruments différents. On peut y voir de véritables situations de jeu, mais l'on ne sait rien des musiques qu'ils jouaient. Johannes de Grocheo (c. 1255 – c. 1320) décrit assez bien trois formes instrumentales différentes, la *nota*, la *ductia* et le *stantipes*. Il existe quelques traces de musique instrumentale, notamment les estampies royales ajoutées dans le *Manuscrit du Roy*, un célèbre chansonnier de trouvères du milieu du XIII^e siècle¹, et les *istampite* et *saltarelli* du manuscrit Add.29887 de la *British Library* à Londres. Ces quelques pièces donnent un petit aperçu de ce qu'a pu être cette musique de tradition orale pour laquelle l'improvisation était prépondérante. Il n'y a donc pas de répertoire spécifique pour l'*organetto* au Moyen Âge.

Pour l'organettiste qui veut aborder les musiques instrumentales médiévales, il s'agit donc de reconstituer une pratique musicale de tradition orale, soit par l'improvisation, soit par la composition, en s'inspirant des répertoires vocaux. De nombreux ensembles de musique médiévale ont composé leurs propres pièces instrumentales, en particulier le *Studio der frühen Musik*, l'ensemble *Sequentia*, l'ensemble *Super Librum*, l'ensemble *Millenarium*. L'*organetto* a certainement aussi été utilisé dans les musiques polyphoniques des XIV^e et XV^e siècles, pour jouer les parties de *contretenor* et *tenor*, en particulier dans les œuvres de Guillaume de Machault, Francesco Landini, Guillaume Dufay, Gilles Binchois, mais ni lui ni aucun autre instrument n'y est jamais mentionné spécifiquement. L'organettiste doit donc faire face à un travail de reconstitution qui requiert de grandes connaissances des différents répertoires vocaux et une grande créativité.

Christophe Deslignes

¹ Fond français 844, Bibliothèque nationale de France.